

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LEGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Chronique Politique

L'INCIDENT RUSSE.

On s'est fort ému, dans certaines régions, de la dépêche russe d'après laquelle le cabinet de Saint-Petersbourg aurait fait connaître à Londres, à Vienne et à Florence que plusieurs articles du traité de 1856 appellent une modification nécessaire.

Il importe de constater qu'à la date du 13 novembre au soir, la Turquie n'avait reçu aucune communication de la dépêche du prince Gortschakoff. Les bruits dont nous parlons couraient à Constantinople; mais le traité de Paris n'avait nullement été dénoncé au Divan.

La Russie paraît animée de sympathies sincères à notre égard, et son intérêt la porte à se prémunir contre un développement exagéré de la puissance prussienne. A moins d'être aveugle, elle ne peut se dissimuler que dans un avenir prochain la lutte qui ravage aujourd'hui l'occident s'engagera du côté de l'est entre les Allemands et les Slaves. Quel auxiliaire aurait-elle si nous étions détruits?

Une autre explication se présente: c'est que la Russie, qui désire un congrès dans lequel l'arbitrage des puissances réglerait équitablement les conditions de la paix, pourrait bien avoir choisi, comme moyen de forcer la réunion de ce congrès, la dénonciation du traité de 1856. Et, dans ce cas, l'acte que l'on attribue au cabinet russe émanerait d'une pensée favorable à la France, en même temps qu'utile aux intérêts moscovites.

Dans tous les cas, et quelles que soient ses intentions, la Russie ne peut rien entreprendre avant le printemps, c'est-à-dire avant six mois. A cette époque la guerre actuelle sera finie; car la Prusse serait, moins encore que nous mêmes, en état de la prolonger jusque-là.

La dénonciation du traité de 1856 par la Russie jette une grande émotion dans le monde politique, et à Londres la sensation a été si profonde, que le cabinet, extraordinairement réuni en conseil, a immédiatement envoyé à Versailles un des sous-secrétaires d'Etat du Foreign-Office, M. Odo Russell, avec la mission de demander au gouvernement prussien une explication nette et catégorique sur la façon dont il interprète l'attitude brusquement adoptée par la Russie.

En même temps, les journaux anglais tiennent un langage des plus vifs contre la détermination du cabinet de Saint-Petersbourg, et le Times, proclame que l'Angleterre ne saurait consentir à la révision du traité de Paris, en ajoutant que l'Allemagne elle-même ne devrait pas tolérer les agrandissements rêvés par l'ambition moscovite et arrêtés il y a 15 ans par les puissances occidentales.

L'incident en est là, et il convient d'attendre des informations nouvelles avant d'en apprécier toutes les conséquences possibles.

Une dépêche de Versailles annonce qu'un grand nombre de membres du Reichstag sont arrivés dans cette ville.

Est-ce que le roi Guillaume aurait sérieuse-

ment la pensée de convoquer le parlement germanique dans la ville de Louis XIV?

Le Journal d'Indre-et-Loire annonce que l'on a saisi dans les derniers combats, devant Orléans, sur un officier supérieur, une pièce fort importante: c'est la carte de l'invasion indiquant les points stratégiques à occuper.

Ni Blois ni Tours ne sont indiqués, non plus que Romorantin et Vendôme; la ville de Saint-Aignan est le seul point indiqué dans le département de Loir-et-Cher.

Dans le Cher, Bourges et Vierzon, sont marqués; Issoudun, dans l'Indre, Saint-Aignan, Vierzon et Bourges marquent les points extrêmes de l'invasion projetée de nos côtés.

Dans le sud-est, elle s'étend jusqu'à Dijon et Besançon. Dans le nord-ouest, jusqu'à Amiens, Dieppe, Rouen; dans le centre, jusqu'à Cosne et Clamecy.

LA LEVÉE EN MASSE.

Le Courrier de la Gironde, dans les premiers jours d'octobre, écrivait ce qui suit:

En résumant les ressources d'hommes que produiront les levées déjà organisées, nous arrivons aux résultats suivants:

1° Les débris réorganisés de notre armée ne peuvent pas être évalués au-dessous de..... 100,000 h.

2° La classe de 1870..... 140,000

3° La garde mobile..... 800,000

4° La classe de 1869..... 90,000

5° Les classes de 25 à 30 ans, déduction faite des hommes mariés et autres non-valeurs, chaque classe comprenant en France 300,000 à 330,000 hommes appelés au tirage au sort, devront produire à 150 mille hommes par classe..... 750,000

6° Celles de 30 à 35, sans les mêmes déductions probables, évaluées chacune à 100,000, produiront..... 500,000

7° Celles de 35 à 40 ans, où les déductions sont actuellement plus fortes, ne donneront que..... 250,000

8° Les corps de travailleurs, éclaireurs ou autres corps francs, vu le grand élan qu'ils ont pris dans tous les centres grands et petits de population, donneront au minimum..... 100,000

Ensemble..... 2,730,000

En faisant toutes les déductions que l'on supposera, les levées déjà prescrites produiront donc au moins 2,500,000 hommes actifs et valides.

Ce n'est donc pas le nombre qui nous fera défaut.

La grande difficulté sera d'équiper, armer, organiser, commander, surtout alimenter 2,500,000 hommes, c'est-à-dire la force la plus immense que jamais une nation ait mise debout devant l'ennemi. L'unique préoccupation du gouvernement doit être désormais de nourrir, d'armer, équiper et habiller cette masse énorme de combattants.

Ces chiffres sont déclarés irréfutables par le Courrier de la Gironde, et en fait personne

n'a osé les constater. Admettons qu'aujourd'hui ces chiffres sont exagérés; réduisons de 500,000 le compte établi plus haut, nous aurons encore 2,000,000, la plus immense armée qu'une nation ait mise debout devant l'ennemi.

Combien la Prusse nous oppose-t-elle donc de combattants? Nous n'avons jamais eu sous les yeux un compte élevant le chiffre des armées confédérées au-delà de 800,000 hommes après Sedan.

Comment expliquer le décret du 2 novembre, en présence de ce bilan réciproque des belligérants d'où résulte pour nous une supériorité numérique de plus du double, du triple d'après le Courrier de la Gironde? Comment les trois membres du gouvernement de Tours viennent-ils de décréter et d'organiser par ban une seconde levée de 2,500,000 pères de famille au plus bas mot?

Avant de songer à faire de l'Ouest, du Centre et du Midi un désert, nous posons cette question. Les 2,500,000 du premier compte sont-ils bien armés, bien nourris, bien habillés pour une campagne d'hiver?

Nous savons que l'on s'en occupe, qu'on travaille avec activité; mais enfin il faut bien convenir qu'il reste beaucoup à faire sous le triple rapport de l'armement, de l'habillement et des fournitures de vivres.

Si les choses sont ainsi, et personne ne pourrait le contester, comment expliquer la levée en masse? A-t-on réfléchi aux conséquences d'une pareille mesure qui peut priver de leurs soutiens naturels en ces temps difficiles? Qui défendra l'honneur de ces femmes, leur vie même, celle des enfants dans les contrées envahies? Qui s'occupera des soins de l'étable et des cultures dans les pays encore libres? Un tiers de la France va tendre la main au Centre, au Midi et à l'Ouest, en 1870 et 1871! Nous aurons donc les mains vides, quand l'Est nous dira: J'ai faim! j'ai froid! un abri! du pain!

Que deviendraient de malheureuses femmes dans ces fermes quand les pillards s'y présenteront? Que deviendra l'industrie sapée dans toutes ses branches par sa base et dans sa vitalité? Que deviendront ces maisons de commerce sans chefs, sans représentants?

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le bruit courait depuis deux jours que l'armée de Paris, à la suite d'une sortie victorieuse, serait arrivée jusqu'à Juvisy.

Des nouvelles du 10 novembre expliquent cette rumeur, en faisant connaître l'incident heureux qui en a sans doute été l'origine.

Ce jour-là, les Français se sont établis d'une manière inexpugnable sur le plateau de Villejuif, dans une redoute armée de vingt canons de gros calibre, et ils ont construit une autre redoute entre Villejuif et Vitry.

Ces deux redoutes ont été couvertes de tranchées et d'ouvrages pareils à ceux de Sébastopol en 1855.

Les Prussiens ont évacué Châteaudun, qui est actuellement occupé par un corps de troupes dont font partie plusieurs compagnies de zouaves pontificaux. — L'ennemi n'ose même

pas s'approcher de la ville à moins d'une distance de quatre lieues.

L'Echo d'Arion annonce que le bombardement de Thionville serait commencé, et que la place serait en feu depuis quarante-huit heures.

LE SIÈGE DE LILLE.

Un grand émoi règne à Lille, où l'on paraît envisager un siège comme imminent; aussi l'autorité s'occupe-t-elle avec énergie des préparatifs de défense.

On vient de publier un avis du maire qui, en présence de l'investissement probable et prochain, engage ses concitoyens à se fournir, dans le plus bref délai possible, de vivres pour trois mois.

Le même avis recommande aux marchands en gros et aux détaillants de se pourvoir de ces denrées en quantité suffisante pour satisfaire aux besoins des consommateurs qui n'auraient pu s'approvisionner par eux-mêmes.

Un autre avis s'adresse aux habitants des campagnes: il engage les cultivateurs des environs de Lille à amener en ville leurs chevaux, bœufs et céréales, pour les soustraire aux déprédations de l'ennemi en cas d'invasion de leur villages, pour en éviter aussi la destruction par les Français mêmes, si la marche des Prussiens sur Lille rendait nécessaire de faire le vide devant les envahisseurs, comme on l'a fait aux environs de Paris.

La publication de ces deux avis a causé partout une vive émotion.

On est dans la plus complète ignorance sur les mouvements du général de Manteuffel, dont on annonce la marche sur le Nord; mais on s'occupe beaucoup d'une correspondance adressée de Metz à la Gazette de Cologne, et d'après laquelle un corps de troupes allemandes, en partance pour le Nord, aurait défilé devant l'état-major général, étendards déployés, au cri de: « A Lille! à Lille! »

Cette colonne se composait du 1^{er} corps (55,000 hommes) et de deux divisions du 3^e corps (20,000 hommes). Ceci sans préjudice de 80,000 hommes qui marchent sur Amiens et Rouen, et dont le passage est annoncé et préparé à Reims et à Beauvais.

D'après le même journal, la manœuvre que l'armée de Metz est chargée d'accomplir n'est autre chose qu'un immense mouvement tournant ayant Paris pour pivot, et destiné à balayer tous les petits corps francs ou autres qui occupent actuellement les bois, les campagnes et les villes ouvertes, et à se rabattre ensuite sur la capitale, en passant par la Normandie.

Le siège de Lille serait un épisode à part, ayant pour but d'empêcher la formation, dans l'extrême Nord, d'armées capables d'entraver l'exécution de l'opération d'ensemble.

Les communications faites à plusieurs journaux anglais par leurs correspondants tendent à confirmer ces nouvelles, qui nous paraissent cependant ne devoir être accueillies qu'avec réserves.

Une correspondance de Lille ajoute les détails qui suivent:

« Depuis l'arrivée du général Bourbaki dans notre région, les travaux de la défense redoublent d'activité. L'inondation est étendue au-

tour de la ville; les remparts ont reçu leur armement complet; des ouvrières fabriquent chaque jour 20,000 cartouches; l'arsenal livre dix affûts quotidiennement, de fortes pièces de marine sont arrivées; des travaux avancés sont dressés sur toutes les hauteurs avoisinantes à 6 et 8 kilomètres; nous avons reçu des artilleurs de Mézières et de la Fère.

LA BATAILLE DE BACON.

Nous trouvons dans un journal de Limoges, la *Défense nationale*, de nouveaux et intéressants détails sur la victoire qui nous a reconquis Orléans. Ils sont adressés à cette feuille par un capitaine de mobiles, blessé dans l'action:

« D'après le récit de l'honorable narrateur, une seule division française aurait été engagée, dans cette affaire, contre 40,000 Prussiens. Le combat a été surtout un combat d'artillerie, et nos canons ont délogé tous les Prussiens des positions qu'ils occupaient dans les bois.

« Les pertes de l'ennemi sont considérables. Les Prussiens, comme tués, blessés ou prisonniers, ont dû perdre près de 15,000 hommes. Les nôtres peuvent être évalués à 2,000 environ. Le commandant d'un bataillon de mobiles de la Gironde a été tué.

« Nos troupes se sont bravement comportées. Généraux, officiers et soldats, tous ont fait leur devoir. En dépit des privations que venaient d'endurer les mobiles, ils se sont battus avec une énergie et un courage au-dessus de tout éloge.

« M. de Cathelineau est entré le premier dans Orléans avec 560 volontaires vendéens. C'est lui qui a envoyé sur le champ de bataille de Bacon une estafette pour annoncer que les Français pouvaient arriver dans Orléans, qui était évacué.

« Au nombre des prisonniers, il faut citer le gouverneur prussien d'Orléans, qui porte le nom d'une famille française bien connue, M. Parceval. Une portion de la famille protestante de Parceval aurait, dit-on, émigré après la révocation de l'édit de Nantes; c'est ce qui explique ce nom français désignant un fonctionnaire prussien. Triste sujet de réflexions!

« Parmi les prisonniers, on compte beaucoup de Bavaois. La plupart se sont rendus sans combattre. Presque tous tenaient les propos suivants, qui prouvent bien que la discorde est près de se mettre au camp des Prussiens:

« Nous nous sommes engagés dans les armées de la Prusse jusqu'au 19 novembre; ce délai expiré, nous ne nous battons plus. Nous en avons assez; nous n'avons pas envie de nous faire tous tuer en France, dans une guerre que nous n'approuvons pas.

« La position qui a été la plus difficile à enlever est, assure notre narrateur, le château de la Renardière, situé à quelques kilomètres d'Orléans; les Prussiens s'y étaient retranchés et nous ont opposé une résistance des plus acharnées.

« En somme, les résultats de cette victoire sont immenses. »

Pour les articles non signés: P. GODET.

Faits Divers.

Un individu qui avait été arrêté à Bruxelles sous l'inculpation de vouloir attenter à la vie du prince impérial a été jugé. L'accusé a été condamné à six mois d'emprisonnement.

« L'Indépendance bretonne rapporte que M. de Charette ayant demandé à M. Gambetta l'autorisation pour son corps de conserver l'uniforme sous lequel celui-ci a versé généreusement son sang pour l'Eglise, M. le ministre de la guerre a répondu: « Colonel, votre uniforme rappelle des souvenirs trop glorieux pour que je ne vous prie pas de le conserver. »

Si toutes les paroles et tous les actes de M. Gambetta s'inspirent aussi complètement de l'idée libérale, il deviendra plus facile de s'entendre.

— Un accident regrettable vient de se produire à Tours, rue de la Préfecture. Un jeune homme ayant apporté d'Orléans un obus prussien, a commis l'imprudence inouïe de jeter ce projectile dans le feu. Une explosion formidable s'ensuivit. Le jeune homme a eu une main et une jambe emportées par des éclats d'obus. En outre, son père, qui se trouvait dans la chambre, a reçu à la tête une grave contusion. On espère toutefois que ces blessures ne seront pas mortelles.

— La ville de Lyon va publier, à l'exemple de Paris, ses papiers secrets sur le régime déchu. Ce sont des documents saisis à l'Hôtel-de-Ville, et comprenant toute la correspondance politique des préfets du Rhône; rapports sur les journaux, affaires de complot, affaires électorales, etc.

La publication pourra être instructive.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Il est passé hier soir à la gare de Saumur, par le train de 7 h. 22 minutes, un convoi de prisonniers prussiens. Cette nouvelle s'est répandue avec la rapidité de l'éclair dans le quartier des Ponts, et en un clin d'œil la gare a été envahie par une foule de femmes et d'enfants, qui a fait irruption jusqu'au bas de la galerie, malgré les efforts des employés de la compagnie. Dans la sa précipitation, une femme est tombée entre deux wagons; quelques minutes plus tard le train se mettait en marche. Cette malheureuse en a été quitte pour la peur et des contusions qui, espère-t-on, n'auront pas de suites graves.

Les prisonniers, sous la garde de mobiles, paraissent prendre très-philosophiquement leur parti; la plupart fumaient leurs pipes sans s'émouvoir le moins du monde de l'affluence des curieux qui avaient envahi les portières de leurs wagons. Presque tous étaient en casquettes qu'ils avaient échangées à Tours contre leurs casques. Ils sont dirigés sur la Bretagne.

LE 29^e RÉGIMENT DE MOBILES DE MAINE-ET-LOIRE.

Nous avons d'excellentes nouvelles du 29^e régiment de mobiles de Maine-et-Loire. Discipline parfaite, entrain merveilleux, gaieté inaltérable au milieu de leurs fatigues. Partout où ils passent, nos jeunes et braves compatriotes se font remarquer et l'on demande: « De quel département sont-ils? »

« Peu de pantalons seulement, peu de vareuses, et encore moins de souliers. C'est véritablement déplorable. Par ce temps déjà rude, par ces pluies, par la neige, — car la neige est tombée là-bas ces jours-ci, — ils couchent en plein air, sans autre défense contre le froid que des vêtements en lambeaux!

Qui donc a vendu ces étoffes de si mauvaise qualité et ces chaussures impossibles?

Nos renseignements particuliers s'accordent parfaitement avec ce que l'on vient de lire. Beaucoup de maladies et quelquefois la mort ont été la conséquence de ce dénuement.

A Chemillé, des quêtes ont été organisées pour apporter un soulagement à cet état déplorable. Ne peut-on pas à Saumur faire appel à tous pour trouver promptement gilets de laine, caleçons, chaussettes, chaussures dont ont si grand besoin des parents, des amis qui sont exposés à l'intempérie de la mauvaise saison?

Que la charité ne s'endorme pas; soulageons ceux qui combattent pour la défense du pays.

Nos correspondances particulières rendent hommage à l'ardeur de nos jeunes troupes.

APPEL AUX ANCIENS MILITAIRES MARIÉS.

Les anciens militaires mariés, compris dans le deuxième ban de la garde nationale mobilisée sont invités à devancer l'appel.

Ils seront proposés pour les grades dans les bataillons en formation.

Au chef-lieu de chaque arrondissement

sera établi un bureau où ils pourront se faire inscrire.

On demande spécialement d'anciens artilleurs pour constituer quatre nouvelles batteries et des cavaliers pour un escadron d'éclaireurs.

Les cavaliers et conducteurs peuvent se présenter avec leurs chevaux qui leur seront payés à la valeur estimative.

Il est institué à cet effet des commissions de remonte à Angers et à Saumur.

Le Préfet de Maine-et-Loire,
Maurice ENGELHARD.

GARDE NATIONALE MOBILISÉE.

ARRÊTÉ.

Nous Préfet de Maine-et-Loire,

Vu les nombreuses réclamations qui nous ont été adressées au sujet des gardes nationaux mobilisés qui ont été réformés par les conseils de révision des cinq arrondissements du département de Maine-et-Loire, dans les séances des 6, 7 et 8, octobre dernier;

Vu le décret du 29 septembre 1870, et les instructions ministérielles en date du 15 octobre suivant, pour son exécution;

Considérant que plus de 1,800 exemptions du service de la garde nationale mobilisée ont été prononcées pour l'une des infirmités suivantes; calvitie, myopie, mauvais dents, faiblesse et défaut de taille;

Que le plus souvent ces exemptions ont été accordées sur la simple production de certificats attestant que les réclamants avaient déjà été exemptés pour ces mêmes causes du service de l'armée ou de celui de la garde mobile;

Considérant que le défaut de taille ne constitue pas à lui seul un cas d'exemption, si d'ailleurs, l'homme est apte au service;

Qu'aux termes de la circulaire ministérielle du 15 octobre (publiée postérieurement aux opérations des conseils de révision dans ce département), les hommes précédemment réformés pour infirmités devaient être l'objet d'un examen nouveau;

Que cette disposition n'a pas été observée, et que les réclamations produites sont dès lors fondées;

Considérant que des protestations se sont également produites tendant à établir que certaines exemptions auraient été accordées à titre de faveur par les conseils de révision, pour des maladies ou infirmités simulées ou exagérées;

En vertu des pouvoirs qui nous ont été conférés.

Arrêtons:

Art. 1^{er}. — Les gardes nationaux mobilisés exemptés pour l'une des infirmités ci-dessus spécifiées, calvitie, myopie, mauvaises dents, faiblesse ou défaut de taille, seront convoqués devant une commission spéciale instituée au chef-lieu de chaque arrondissement, pour y être examinés de nouveau.

Art. 2. — Les personnes qui connaissent des jeunes gens ayant été exemptés pour cause de maladie simulée ou exagérée, sont invitées à dénoncer le fait à la Préfecture ou aux Sous-Préfectures, en indiquant le nom des citoyens ainsi exemptés.

Ces derniers seront, comme les gardes nationaux désignés dans l'art. 1^{er}, soumis à un nouvel examen de la commission.

Aucune réclamation ne sera accueillie après le jeudi 17 novembre courant.

Art. 3. — Tout garde mobilisé qui ne répondrait pas à l'ordre de comparaitre qui lui aura été notifié, sera considéré comme propre au service et immédiatement incorporé au bataillon auquel il appartient.

Art. 4. — MM. les maires sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui devra être publié et affiché dans toutes les communes du département.

Fait à Angers, le 10 novembre 1870.

Le Préfet de Maine-et-Loire,

M. ENGELHARD.

Nous apprenons que le bataillon des franc-tireurs de la Sarthe, dont le commandant avait

été révoqué pour avoir manqué d'énergie devant l'ennemi, vient d'être dissous et désarmé sur l'ordre du général commandant supérieur des forces de l'Ouest.

A BATAILLON.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 15 octobre au 11 novembre.

N ^o D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS			
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.								
BOUCHERS.											
MM.											
1	Remare (1).	2	4	4	3	16	12	50	5	66	2
2	Tessier.	3	2	5	1	11	42	19	46	19	46
3	Touchet (1).	1	4	3	4	28	8	44	1	10	2
4	Girard.	1	1	1	1	4	1	9	2	10	2
5	Vaillant (2).	1	2	4	1	4	1	9	2	10	2
6	Corbiveau.	8	1	7	7	51	2	12	85	2	2
7	Laigle.	6	6	1	15	4	21	4	21	2	2
8	Prouteau.	4	1	1	5	20	1	12	17	2	2
9	Chalot (3).	2	4	2	4	12	27	3	47	21	2
10	Pallu.	2	1	4	10	25	1	11	43	1	5
11	Berger.	2	4	2	4	2	5	11	43	1	5
CHARCUTIERS.											
MM.											
1	Millerand.	8	12	8	12	8	12	8	12	8	12
2	Baudoin.	3	8	3	8	3	8	3	8	3	8
3	Baudoin-R.	14	12	14	12	14	12	14	12	14	12
4	Brunet.	6	13	6	13	6	13	6	13	6	13
5	Vilgrain.	1	5	1	5	1	5	1	5	1	5
6	Sanson.	5	8	5	8	5	8	5	8	5	8
7	Sève.	6	4	6	4	6	4	6	4	6	4
8	Moreau.	11	16	11	16	11	16	11	16	11	16
9	Cornilleau.	7	5	7	5	7	5	7	5	7	5
10	Rousse.	2	5	2	5	2	5	2	5	2	5
11	Raineau.	7	8	7	8	7	8	7	8	7	8

(1) Deux vaches refusées pour défaut de qualité.
(2) Un veau refusé pour défaut de poids.
(3) Un mouton refusé pour défaut de qualité.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
LES MARQUES DE FABRIQUE
avec
le véritable nom.

—Aucune maladie ne résiste à la douce *Revalscière Du Barry*, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalscière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bièvre, Couron, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET CO., 26, place Vendôme, Paris. (439)

SERVICE
DANS LES PLACES DE GUERRE
ET
VILLES DE GARNISON
NOUVELLE ÉDITION.
SERVICE EN CAMPAGNE.
SERVICE INTÉRIEUR.
COURS DE MARECHALERIE.
P. GODET, imprimeur-Libraire.

P. GODET, propriétaire-gérant.